



maisons paysannes du loiret

une délégation de maisons paysannes de france

Maison des Associations, 46 ter rue Sainte-Catherine 45000 Orléans
<http://www.maisons-paysannes-loiret.org> - loiret@maisons-paysannes.org

bulletin de liaison n°10

Juin 2013

Pierre PLISSON
Délégué
761 rue des Plaises
45160 OLIVET
02 38 63 08 12
pplisson@orange.fr

Michel BRULE
Site Internet
brule_michel@orange.fr

Gérard CHARBONNEL
Architecte Conseil
45450 DONNERY
groupe.sept.45@wanadoo.fr

Alain DALAIGRE
45150 DARVOY
alain.dalaigre@orange.fr

Jean-Michel GELLY
Gâtinais
45230 CHATILLON-COLIGNY
jmgelly@yahoo.fr

Charles HENDELUS
Bulletin de Liaison
45190 BEAUGENCY
charles@hendelus.eu

Pascal JULLIEN
45380 LA CHAPELLE-SAINT-
MESMIN
pascal-jullien@wanadoo.fr

Claude MARCOULT
45140 INGRE
claudeyolande@laposte.net

Claudie PLISSON
45160 OLIVET
claudie.plisson@orange.fr

Gaston SOULIEZ
Ancien délégué
45160 OLIVET
gaston.souliez@wanadoo.fr

Christian VEILLON
45380 La CHAPELLE ST MESMIN
christian.veillon@wanadoo.fr

Michel VINAUGER
Trésorier
45160 OLIVET
michel.vinauger@wanadoo.fr

À la veille de la période estivale qui sera pour nous tous une période de repos et, pourquoi pas, de réflexion sur le travail accompli et les perspectives d'avenir, suggérons quelques pistes.

J'ai déjà évoqué à plusieurs reprises les outils dont disposent à la fois les élus, les constructeurs et les associations de défense du patrimoine comme la nôtre, et parmi ces outils notamment : les PLU, les SCOT, les ZPPAUP (AVAP), les Chartes Architecturales, les champs de visibilité autour d'un monument classé ou inscrit et le classement du Val de Loire au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

MPF et ses adhérents peuvent agir auprès des élus et de l'administration (DRAC, ABF) pour faire appliquer les textes protecteurs ou susciter de nouvelles protections, par exemple au titre de l'article L123-1-5 du Code de l'Urbanisme :

- concernant les zones déjà bâties, "... le règlement (*du PLU*) peut (7°) identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection"
- mais le PLU peut aussi prévoir des règles de construction pour les nouvelles zones ouvertes à la construction (même article, 14°). N'oublions pas que MPF a aussi pour but (art. 1 des statuts) de "promouvoir une architecture contemporaine de qualité, en harmonie avec les sites".

Quant au *Val de Loire, Patrimoine Mondial de l'Unesco*, rappelons que plusieurs dizaines de communes du Loiret se trouvent dans le périmètre concerné par le classement au patrimoine mondial et qu'il existe un "Plan de gestion" élaboré par l'administration et qui a été soumis aux communes. Ce "Plan de Gestion" approuvé par arrêté préfectoral en date du 15 novembre 2012, s'impose maintenant aux collectivités concernées. Il permet de proposer, par exemple, pour le patrimoine architectural et l'urbanisme, des orientations, des objectifs et des actions destinés à garantir la qualité et la spécificité des paysages urbanisés du Val de Loire. Le non respect de ces règles peut entraîner le déclassement du Val de Loire avec des conséquences non seulement pour le bâti rural mais aussi pour le tourisme en Val de Loire. Nous pouvons donc agir avec de sérieux arguments auprès des élus, en particulier dans cette période pré-électorale.

Mais, indépendamment de toutes ces protections plus ou moins contraignantes, MPF est la seule organisation nationale reconnue d'utilité publique pour défendre le patrimoine rural non protégé, avec sa seule force de persuasion, sa pédagogie.

Ne ménageons donc pas nos deux outils : l'action, y compris juridictionnelle, pour faire respecter le patrimoine rural protégé et la force de la pédagogie pour le patrimoine non protégé : à chacun de nous de faire connaître les initiatives prises dans sa commune, et d'informer la délégation des résistances et atteintes au patrimoine.

Voilà matière à réflexion (et à action) pour vos vacances que je vous souhaite reposantes et fructueuses.

Pierre Plisson, délégué

1780 - 2012, de la faux à internet une histoire de la ferme des Grandes Raies

Conférence de Nicole Fouassier en décembre dernier



Nous avons voyagé dans le temps, ce temps à la fois si long et si court ! Si long, car Nicole Fouassier a débuté l'histoire de sa ferme en 1780 - voici 230 ans, Si court, car au début du xx^e siècle les grains étaient fauchés à la faux, et en 2012, récoltés avec une machine guidée par satellite.

Au fil du temps évoqué, nous avons revécu le labeur du meunier - son ancêtre qui a vraisemblablement vu son moulin disparaître dans les flammes - la très grande sécheresse de 1846 suivie des énormes et destructrices inondations de la Loire, puis vers 1850, ces équipes de faucheurs qui partaient travailler en Beauce. Oui, en Beauce, car chez Nicole Fouassier, on est dans le Gâtinais, si différent de la Beauce par ses zones argileuses, humides et miséreuses.

L'un de ces faucheurs, Jacques-Lucien Pilté, dans une profonde misère, a su développer la culture de



la rose à Bellegarde, grâce à une institutrice, parente d'Eugène Turbat.

Et le xx^e siècle arrive. Comme dans les siècles passés, le cheval est omniprésent à la campagne, pour les travaux des champs, le transport du lait, du bois, de la pierre, le déplacement des personnes... Mais, petit à petit, le modernisme activé par les deux guerres fait son entrée dans les fermes du Gâtinais et, à partir de 1950, le tracteur supplante le cheval.

L'ère de la traction animale se termine, place à la traction mécanique.

Au fil de ces 50 dernières années, la ferme des Grandes Raies a suivi l'évolution générale de l'agriculture et Nicole Fouassier, qui y travaille avec son fils et son mari, nous a présenté sa ferme dans son environnement actuel, tant professionnel que dans son insertion paysagère ou au travers de la rénovation de certains de ses bâtiments.



La ferme en 2012

Cette présentation a amené des échanges entre les participants sur le vécu de chacun, le devenir des terres agricoles, les choix de l'agriculture...

Soirée intéressante qui se poursuivra, pour ceux qui le souhaitent, par une visite de la ferme et une ballade en carriole le 17 août prochain.

Maisons Paysannes chez les scolaires

Claudie Plisson

Nous avons poursuivi, en cette première partie de 2013, notre effort de sensibilisation des scolaires au bâti rural :

En collège : les 4 et 5 février, nous sommes intervenus dans 4 classes de 5e du collège de Jargeau à la demande des professeurs de technologie (diaporama, présentation de matériaux et mini-démonstration de torchis). En effet, le programme de 5e comporte un chapitre consacré à l'étude des liens entre le bâti et l'environnement (matériaux utilisés et fonctions du bâtiment) ; les 13 et 14 mai, même type d'intervention au collège Dunois d'Orléans, pour la deuxième année. Des séances intéressantes, mais pas facile de faire comprendre l'essentiel en 1h30 !



3 juin 2013 : le remplissage d'un pan de bois en torchis avec la classe de 5e d'un enseignant de techno, adhérent actif de MPF, au collège de Bellegarde.

Au Musée de la Tonnellerie de Chécy : dans le cadre d'une série d'animations sur le thème : "Connaître sa ville" - adressées aux classes de CE2 des 2 écoles de Chécy, - le musée a demandé à Maisons Paysannes de prendre en charge une séance sur la bâti ancien de Chécy ; après une promenade sous forme de jeu de piste, pendant laquelle les élèves devaient retrouver des détails d'architecture dont ils avaient la photo, un diaporama a permis de leur faire approcher les caractéristiques de base du bâti rural .

En Lycée professionnel : Maisons Paysannes de Touraine, sollicitée par le Lycée Professionnel d'Arsonval à Joué-les-Tours, pour une intervention sur le patrimoine rural de Touraine, nous a demandé d'assurer la partie consacrée à la peinture à l'ocre : nous avons donc, avec les grands élèves de terminales en section peinture-décoration et leurs professeurs qui ne connaissaient pas le matériau, fabriqué puis utilisé la peinture .

Appel à nos adhérents : si vous connaissez autour de vous des enseignants intéressés par un projet pédagogique autour du bâti rural, n'hésitez pas à leur proposer l'aide de MPF : tout ce qui peut éveiller quelques vocations est utile à notre patrimoine!

Pensez à renouveler votre cotisation 2013

nous avons besoin de votre soutien pour défendre ensemble le patrimoine de pays

Adhérents, sympathisants, associations, etc, si vous ne recevez pas les courriels de MPF45 faites parvenir votre adresse mail au délégué : loiret@maisons-paysannes.org

Enduit terre-chaux-lin

Michel Brulé

Le chantier participatif est une bonne solution pour apprendre et pratiquer sur le terrain la mise en œuvre d'un enduit isolant. La bonne humeur en plus !

Ce n'est pas la première fois que des membres de la délégation de Maisons Paysannes du Loiret participent à ce type d'expérience (voir "Pose de carreaux de terre cuite" <http://www.maisons-paysannes-loiret.org/index.php/mhrestaurer/mh1experiencesc/31-poser-des-carreaux-de-terre-cuite>).

Encore une fois, c'est chez deux de nos adhérents habituels que nous avons participé à la mise en œuvre d'un enduit "Terre-Chaux-Lin", dit isolant car il diminue la sensation de paroi froide des vieux murs.

Ce procédé s'avère particulièrement intéressant pour l'ancien. En effet, plus que l'habituelle contre-cloison autrefois utilisée, cet enduit de plusieurs centimètres d'épaisseur joue aussi le rôle de correcteur thermique. Appliqué directement sur la paroi, il ne provoque pas de rupture de capillarité (contrairement aux isolants appliqués par voie sèche comme la laine de verre par exemple), il permet donc au mur d'être "perspirant" et évite toute condensation de vapeur d'eau dans le mur. Cette solution est d'autant plus intéressante qu'elle permet de limiter les ponts thermiques en appliquant l'enduit en retour des encadrements de fenêtres

Ce chantier a été organisé sous la conduite de Monique CERRO.

Matières premières

Terre argileuse (récupérée sur un chantier de terrassement dans un village voisin), sable (granulométrie 0,2), chaux naturelle aérienne (CL 90), lin (en paillettes, disponible en jardinerie)

Matériels

Gants, seaux (prévoir un grand nombre de seaux, ce qui facilitera la préparation des quantités (une quin, zaine de seaux pour ce chantier), bétonnière, malaxeur, taloche plastique, éponge, lisseuse ou platoir (inox)

Préparation du mur à enduire

Le mur qui recevra la couche d'enduit est en pierre. On a enlevé l'enduit d'origine (par piquetage), de façon à découvrir les pierres et joints et afin de recevoir le nouvel enduit terre-chaux-paille de lin. Le mur mis à nu devra être humidifié la veille et le jour même du chantier, avant application du nouvel enduit.

Préparation de la terre argileuse

La terre qui a été récupérée est estimée avec un taux d'argile à 50% et ne contient pas de cailloux ; le cas échéant il faudrait la tamiser avant malaxage (tamis 4)



Elle est mise à tremper, dans les jours qui précèdent le début du chantier, dans des poubelles de 80 l remplies aux 2/3 de terre + 1/3 d'eau (couvrir avec un couvercle opaque).

Le jour du chantier, malaxer la terre dans la poubelle, jusqu'à obtenir une sorte de mélasse très liquide.

Comment mesurer le taux d'argile :

Le test du bocal avec de la terre et de l'eau est intéressant pour avoir une première estimation rapide du taux d'argile (<http://www.maison.com/brico-travaux/revetements/mesurer-taux-argile-terre-4724/>). Cependant, la couche "flottante" ne distingue pas la part d'argile de la part de limon. Pour un test plus fin, il faut alors faire des planches test, avec séchage d'échantillons.)

Préparation des quantités et malaxage dans la bétonnière

(à adapter selon la capacité de la bétonnière)

Règle à respecter : 1/3 fibres, 1/3 argile/chaux, 1/3 de sable

Soit sur 7,5 vol. en proportion : 2,5 vol. de fibres, 2,5 vol. d'argile+chaux, 2,5 vol. de sable

Fibres et sable sont interchangeable, on peut faire varier les quantités en gardant la proportion de 5vol. Idem pour l'argile et la chaux qui doivent faire au total 2,5 vol. On préférera mettre un peu plus de chaux



lorsque la terre est faiblement argileuse

Attention : les quantités indiquées ci-dessous sont celles qui ont été appliquées sur le chantier et ont été déterminées en fonction de la capacité de la bétonnière et d'une terre dont le taux d'argile a été estimé à 50 %.

Liants : la terre étant très argileuse, on a réduit le taux de liant. On a fait 1 terre/1 chaux, soit 2 seaux de chaux et 2 seaux d'argile (issue du malaxage)

Agrégats : .5 seaux de sable et 5 seaux de lin

Dans la bétonnière, introduire dans l'ordre, le sable et la chaux, faire tourner puis, progressivement, l'argile et l'eau (à l'aide d'un jet) jusqu'à obtenir un mélange très liquide (le mélange n'accroche plus aux parois de la bétonnière, il forme une sorte de mare dans le creux de la bétonnière)

Introduire ensuite et progressivement le lin, puis mouiller. Des boulettes vont se former ; il faudra, et au fur et à mesure du malaxage et de l'humidification, obtenir un mélange pâteux et relativement homogène. À ce stade et pour la première fournée il conviendra de vérifier la consistance du mélange : il s'agit, après réalisation de l'équivalent d'un boudin, de vérifier, en le maintenant de la main par le haut, qu'il ne tombe pas.

Mise en oeuvre

Le mur qui reçoit l'enduit doit être à nouveau légèrement humidifié.

Prendre le mélange dans la main sans en faire une boule

(il ne faut pas tasser le mélange)

Introduire le mélange entre les pierres et en surface, en appuyant avec la paume de la main pour faire adhérer, puis lisser avec la main de façon à ne plus ressentir les creux et les bosses

Après avoir couvert une première surface (de dimension humaine, soit environ 1 m²), appliquer éventuellement une surépaisseur, et procéder au talochage.

Dès que vous aurez surfacé une dizaine de m², écraser fortement à la lisseuse.

Le séchage sera fonction de l'humidité ambiante (prévoir 2 mois de séchage).



Pour en savoir plus

Monique CERRO : Enduit chaux & leur décor (Eyrolles) <http://terre-pierre-et-chaux.fr/+monique-cerro+>.html

Quelques activités passées

Maisons Paysannes de France en Région Centre (MPFRC)

Une réunion du conseil d'administration a eu lieu le 19 février 2013 pour préparer l'assemblée générale de l'association, qui s'est tenue le 9 juin 2013 à Ouzouer-le-Marché

MPFRC a pour vocation de mutualiser les moyens des délégations MPF du Centre et d'accroître l'audience de l'association MPF.

À cet égard, l'AG du 9 juin, le pique-nique et la sortie avec visite de deux fermes beauceronnes ont été une réussite. Plusieurs élus, dont le maire d'Ouzouer-le-Marché, ont pu apprécier le travail de MPF. Espérons que cette journée soit suivie d'effets palpables...

Réunion du RARE du 21 février

Le RARE (Réseau d'aide à la restauration écologique) - équivalent régional du réseau Ecohabitat - est en cours de constitution en Région Centre, pour intervenir sur la construction écologique. L'idée est, notamment, de privilégier les matériaux locaux et les circuits courts... comme autrefois ! Les adhérents intéressés peuvent se manifester auprès du délégué ou de Ivana RHO.

le 7 avril : Le Ciran en Fête

Ambiance chaleureuse et public nombreux venu voir le stand de Maisons Paysannes.

M. de FROBERVILLE, directeur de l'Association pour la Fondation Sologne, a proposé à la délégation Maisons Paysannes du Loiret de repeindre à l'ocre la grande porte de la grange du domaine du Ciran. Ceci pourrait être réalisé au cours de la fête de l'année prochaine. Un exemple à suivre.

Rencontres des médiateurs du patrimoine mondial organisées par la Mission Val de Loire

La Mission Val de Loire est un syndicat mixte issu des deux régions Pays de la Loire et Centre, dont le but est de faire vivre le classement du Val de Loire au patrimoine Mondial de l'UNESCO. Une journée de rencontre avec les acteurs du patrimoine du Loiret a été organisée par cette structure le 19 mars à La Chapelle Saint-Mesmin. Quatre adhérents de MPF étaient présents.

MPF a été l'un des principaux intervenants de ces journées et ses observations, notamment sur le paysage et la préservation du petit patrimoine bâti, ont été écoutées avec beaucoup d'intérêt par les autres participants et les représentants de la Mission Val de Loire.

Une rencontre entre notre association régionale MPFRC et la direction de la Mission Val de Loire est prévue pour coordonner l'action en faveur du patrimoine bâti rural auprès des collectivités territoriales, en premier lieu auprès des communes.

Congrès de la Fédération Patrimoine Environnement à Tours du 12/14 avril 2013.

Ce congrès a mis en évidence la possibilité de la participation du public et des associations de défense du patrimoine aux décisions d'urbanisme. Texte de base : la Convention d'Aarhus, ratifiée par la France, qui prévoit que toute personne a le droit d'être informée, de s'impliquer dans les décisions et d'exercer des recours en matière d'environnement.

Autre texte capital : la Charte de l'environnement qui a une valeur constitutionnelle et dont l'article 7 dispose : "Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement."

À ne pas négliger : la jurisprudence des juridictions administratives et du Conseil Constitutionnel qui fait application de ces textes.

Retenons enfin très précisément qu'une association peut jouer un rôle dans le cadre de l'élaboration d'un document communal d'urbanisme (R. 123-21-I du code de l'urbanisme).

Comme les actions de terrain (expos, salons, démonstrations, stages, etc) que nous pratiquons depuis des années, tous ces outils juridiques peuvent aussi nous permettre d'agir auprès de l'administration et des élus. Nous y reviendrons.

Le cas échéant, n'hésitez pas à prendre contact avec la Délégation.

Site Internet Maisons Paysannes du Loiret

Le site internet de la Délégation est ouvert depuis décembre 2012. Pensez à le consulter si vous voulez connaître toutes les activités dans le Loiret, passées ou à venir, si vous avez besoin de conseils de restauration, si vous voulez vous inspirer des expériences de travaux dans la maison, ou... adhérer à MPF.

<http://www.maisons-paysannes-loiret.org/>

Nos prochains rendez-vous

Visite de la ferme de Nicole Thillou-Fouassier d'Ouzouer-sous-Bellegarde, avec ballade en carriole, le samedi 17 août à partir de 14 heures (s'inscrire auprès de Nicole FOUASSIER, 02 38 90 14 88 et 06 85 83 46 35).

Rentrée en fête le dimanche 8 septembre de 11 heures à 19 heures, dans le centre ville d'Orléans. Il s'agit de la journée des associations. MPF45 aura son stand pour accueillir le public et présenter notre association.

Le patrimoine rural bâti autour de Boigny-sur-Bionne les samedi 7 et dimanche 8 septembre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Exposition de photos et matériaux au Pigeonnier de Boigny-sur-Bionne.

Biennale de Montargis les samedi 7 et dimanche 8, de 10 heures à 18 heures, salle des Fêtes de Montargis. Expositions et conférences sur le patrimoine montargois. MPF présentera des panneaux photos, des ouvrages et brochures ainsi que des matériaux.

Salon Terre naturelle les 19, 20 et 21 octobre au Parc des Expositions d'Orléans. La délégation présentera peinture à l'ocre, enduits à la chaux aérienne, torchis sur pan de bois et, avec des professeurs et élèves du lycée Gaudier Brzeska, taille de pierre. Une conférence "Isolation et respect du patrimoine" sera donnée et nous participerons à une table ronde sur le thème "Comment construire écologique et à quel prix ?"

Nous remercions les adhérents qui accepteront de participer à l'animation de ces manifestations, de bien vouloir prendre contact avec Pierre PLISSON, 02 38 63 08 12 et 06 89 77 36 82

Bibliographie

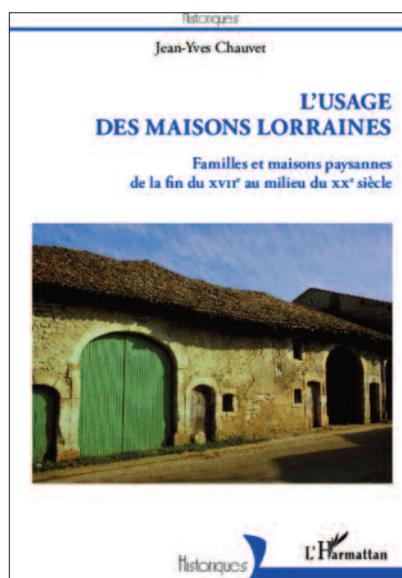
L'USAGE DES MAISONS LORRAINES

Familles et maisons paysannes de la fin du XVII^e au milieu du XX^e siècle

Jean-Yves Chauvet

Collection : "Historiques" ; Série : "Travaux"

ISBN : 978-2-336-00878-3 • 26 € • 254 pages



Engagé depuis quarante ans auprès de l'association *Maisons Paysannes de France*, Jean-Yves Chauvet est spécialiste de l'architecture rurale traditionnelle.

Il en étudie les formes construites et en défend une restauration respectueuse. Ses recherches en archives, associées à ses travaux de terrain, l'ont conduit à inscrire l'usage familial de la maison lorraine dans le cadre des communautés rurales.

Les familles n'occupaient pas leurs maisons de façon indépendante ; elles obéissaient, au contraire, à de nombreuses règles d'usages seigneuriaux ou communautaires touchant aux acensements, à la police des incendies, à l'obligation de couvrir en tuile, aux droits de four et de bois de construction... D'autres contraintes tenaient aux conditions de vie dont on peut saisir la lente évolution, entre la fin du XVII^e siècle et le milieu du XIX^e, grâce aux inventaires après décès.

Cette capacité de fouiller dans la mémoire des maisons, tout en les observant dans leur présence actuelle, fait l'originalité de cet ouvrage. Jamais la connaissance entre l'habitat et l'habité n'avait été serrée d'aussi près.

(Texte de la 4^e de couverture)

Vous pouvez commander cet ouvrage directement à votre libraire habituel ou sur le site internet de l'éditeur : <http://editions-harmattan.fr>

Les maisons d'Orléans du Moyen Âge et de la Renaissance (XII^e - XVI^e) : renouveau des connaissances et apport de l'archéologie du bâti

Compte rendu de la conférence de Clément Alix du 16 janvier 2013

Depuis la fin des années 1990, l'habitat d'Orléans fait l'objet d'études dans le cadre de travaux universitaires (mémoires de maîtrise et de DEA d'Histoire de l'Art et Archéologie, Université François Rabelais de Tours) et de différentes campagnes de restaurations, notamment celles plus récentes menées lors des ravalements de façades du centre-ville d'Orléans. En préalable aux travaux,



ces dernières études sont réalisées par le Service Archéologique Municipal d'Orléans au travers d'une approche d'archéologie du bâti, méthode issue des techniques de l'archéologie sédimentaire et qui permet de mieux saisir la chronologie de ces maisons maintes fois remaniées au fil des siècles. Elles s'appuient sur des relevés manuels systématiques au 1/20^e, un enregistrement des données, la réalisation de sondages dans les murs et de prélèvements (mortiers) et sur une observation des modes de construction, des marques de constructeurs (charpentiers, tailleurs de pierre, etc.), des traces d'outils et du traitement esthétique (moulures, sculptures et couches de pigments colorés). Il s'agit de donner un aperçu des différents choix architecturaux privilégiés, en insistant notamment sur certaines solutions techniques anciennes (matériaux) et esthétiques (décor) mais aussi en tentant d'appréhender les fonctions de ces bâtiments et le statut de leurs habi-

tants. De la petite maison de ville à l'hôtel particulier, sont abordés ici les constructions en pierre, en brique, en pan de bois.

Les maisons les plus anciennes (XII^e - XIV^e siècles) sont appréhendées notamment par l'étude de leurs niveaux excavés : anciennes salles basses ou celliers, couverts de voûtes aux profils variés (berceaux, ogives, arêtes) ou plus simplement plafonnés. Il n'est pas rare que ces espaces soient aménagés à l'aplomb de niveaux souterrains correspondant alors à d'anciennes petites carrières de calcaire - extrait pour la construction de bâtiments - ultérieurement transformées en caves.

Une part importante est consacrée à la construction en pan de bois, qui se caractérise notamment par une relative rareté des encorbellements dès le XV^e siècle, spécificité orléanaise par rapport à d'autres villes alentour. Ces parois en pan de bois sont associées à des murs mitoyens en maçonnerie. L'ossature secondaire est fréquemment constituée de croix de Saint-André, à l'instar d'autres régions voisines (Sologne, Berry, Bourgogne). Les pièces de bois sont protégées et décorées par des couches de pigments colorés à l'ocre (rouge foncé aux XVI^e - XVII^e siècles), avec une palette qui se diversifie au XVIII^e siècle (jaune, couleurs pastels). Attesté pour certaines élévations d'après les textes d'archives, le hourdis de torchis a rarement été observé à Orléans, alors que son usage est encore bien visible dans plusieurs habitations rurales de l'Orléanais. Ce matériau semble avoir été remplacé dès le XV^e siècle par des hourdis maçonnés, au premier plan desquels se trouvent les remplissages de briquettes ou de chantignoles. La présence de ressources naturelles proches de la ville a favorisé le développement de constructions en pierre, sous la forme de petits moellons de calcaire de Beauce initialement masqués sous un enduit à la chaux. La Loire a également permis un approvisionnement de pierres d'importation (du Nivernais ou de Touraine) réservées à des usages précis (éléments moulurés tels que les encadrements d'ouvertures, corniches, cordons ou bandeaux, décors sculptés). La présence d'argile (Sologne au sud, massif de la

Suite page 10

Des journées patrimoine rural à Loury un exemple à suivre...

Marie-Odile et Christian Prudhomme

Comme dans tous les villages du Loiret, LOURY compte encore un certain nombre de châteaux (5), quelques fermes et des longères et maisons de bourg des siècles passés. Les restaurations selon les préconisations de l'association Maisons Paysannes de France, mettent en valeur le bâti existant qui utilisait jadis les matériaux locaux : terre crue, terre cuite (argile pour les briques et tuiles, LOURY étant situé dans une clairière de la Forêt d'Orléans.), pierre, bois.

Le week-end du 3 au 5 mai 2013 était consacré à la sensibilisation au patrimoine rural bâti de LOURY et de la Forêt d'Orléans. Une exposition invitait le public à découvrir les savoir-faire traditionnels de l'habitat rural ancien. Le Club Photo *LourYmage* apporta sa contribution en réalisant de belles photos insolites : œils de bœuf, lucarnes anciennes, linteaux d'ouvertures, colombages, granges à porteau, puits, croix de chemin.



Le matin du dimanche 5 mai, une vidéoconférence animée par Gérard CHARBONNEL, architecte-conseil de l'association, fut proposée à un nombreux public (50 à 60 personnes).

Après la conférence, Mme Marianne DUBOIS, député du Loiret, originaire de LOURY, a dévoilé la plaque "Patrimoine Rural", décernée par la délégation MPF du Loiret à la maison du 78 rue Saint-Nicolas, en présence de M. Marc ANDRIEUX, vice-président du Conseil Général, Président du CAUE, ancien maire de LOURY, et d'élus de la commune. Étaient également présents Jean-Michel GELLY, administrateur national de M.P.F. et bien entendu le délégué du Loiret de M.P.F., Pierre PLISSON.

Cette maison de bourg, probablement de la fin du XVIII^e siècle, possède une charpente à double faîtage et des arbalétriers courbes. La façade a été enduite à la chaux aérienne (CL90) avec du sable de carrière mélangé à du sable de Loire roulé. Les briques de la corniche sous toiture sont agencées en pointes de diamant, dispositif qui allège l'ensemble (cf. photo). La couverture qui possède des chatières du XVIII^e s. est en tuiles issues de la tuilerie-briqueterie de Maison-Blanche, sur le territoire de LOURY. Les gouttières, comme à l'origine, sont posées sur la toiture et protégées par une planche d'acacia qui assure la rigidité utile pour les travaux de réfection ; on appelle ce type de gouttière "gouttière de Laval" ou "à l'orléanaise".

Parmi les trois ouvertures de l'étage, deux ont été retrouvées sous l'ancien enduit avec leurs fenêtres et vitres ; elles étaient seulement visibles de l'intérieur...

L'après-midi, sous un soleil réconfortant, Gérard CHARBONNEL a conduit une visite commentée du



bourg de LOURY ; l'analyse de quelques maisons anciennes ou diversement "restaurées" a fait ressortir ce qu'il convient de faire ou d'éviter pour conserver l'harmonie et l'esthétique de l'architecture locale. La promenade s'est terminée rue de l'Ane Vert dans une propriété représentative du bâti de LOURY.

Enfin, un pot de l'amitié a permis aux participants d'échanger sur les apports d'une plaisante et enrichissante journée.

Formation enduit chaux

Guillaume de Lacotte



Une formation "Réaliser des enduits à la chaux sur le bâti ancien" a été organisée les 9 et 10 avril 2013 par la Chambre d'Agriculture du Loiret et Maisons Paysannes de France.

Douze stagiaires, essentiellement des agriculteurs souhaitant refaire eux-mêmes les enduits de leurs corps de ferme, ont écouté avec attention les conseils de M. Luc Van Nieuwenhuize, maçon et formateur à MPF.

La formation a commencé par un exposé théorique d'une demi-journée, qui avait pour but essentiel, d'une part de faire comprendre aux participants l'intérêt d'utiliser, sur un mur ancien, de la chaux plutôt que du ciment, et d'autre part de présenter :

- les caractéristiques des deux éléments principaux composant le mortier de chaux : la chaux (différence entre chaux aérienne et chaux hydraulique) et le sable (sable lavé du commerce et sable local...)
- les dosages
- les techniques de préparation et d'application du mortier

L'après-midi et le lendemain ont été consacrés à la mise en pratique des enseignements reçus. Pour cela, un agriculteur nous a accueillis chez lui et a mis à notre disposition un mur sur lequel chacun a pu expérimenter son agilité à projeter du mortier à la truelle. Notre formateur a réalisé aussi des petites expériences, pour nous aider à définir la qualité du sable ou de l'enduit et nous a montré les différents types de finitions et de colorations possibles.

Ce fut une journée très réussie grâce à la Chambre d'Agriculture, la convivialité des stagiaires, la compétence et la disponibilité de M. Van Nieuwenhuize.

En conclusion, nous pouvons retenir que la réalisation d'un enduit à la chaux ne s'improvise pas. Même lorsqu'on est au pied du mur, les règles techniques bien en tête, il convient, avant toute chose, d'observer le bâtiment concerné par les travaux, le patrimoine rural local, d'en tirer des leçons techniques et de faire des essais de dosage. Reste le maniement de la truelle, mais là, *patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.*

Suite de la page 8

forêt d'Orléans au nord) a entraîné la production de nombreuses terre-cuites architecturales (tuiles, briques, carreaux de sol) depuis l'Antiquité. L'utilisation de parements de briques, parfois ornés de motifs sombres (losanges), apparaît exceptionnellement à la fin du xv^e siècle pour se développer ensuite à la Renaissance sur les habitations les plus cossues. Un nombre important de maisons conservent leurs plafonds à la française, les plus anciens datent du xiii^e siècle, tandis qu'un certain nombre sont ornés de décors moulurés ou sculptés (engoulants) aux xv^e et xvi^e siècles. Dans les combles de ces maisons, on observe une diffusion rapide de la charpente à pannes, dont les exemples plus anciens datent du xiv^e siècle et du début du xv^e siècle, alors que des charpentes à chevrons-formant-ferme sont connues au xiii^e siècle. Certaines pièces sont dotées d'équipements domestiques (cheminées, latrines, placards muraux, etc.) qui évoluent là aussi en fonction des époques et du statut des occupants.

Pour aller plus loin

Alix (Clément), *Aspects de la construction dans l'habitat orléanais (xiii^e - xvi^e siècles)*, dans Medieval Europe Paris 2007, Actes du 4e Congrès international d'Archéologie Médiévale et Moderne, 3-8 septembre 2007, Paris, Institut National d'Histoire de l'Art, 2007, 19 p., <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/C.Alix.pdf>

Alix (Clément), *L'habitat d'Orléans du xi^e siècle au début du xv^e siècle (état de la recherche : étude des élévations et apports de l'observation des caves)*, dans Revue archéologique du Loiret, n° 32, 2007-2008, Fédération Archéologique du Loiret, 2009, p. 123-147.

Alix (Clément), Epaud (Frédéric) dir., *La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, PUR/PUFR, coll. Renaissance, à paraître 2013.